

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE  
ARRONDISSEMENT DE CALVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Délibération du Conseil Communautaire  
N° 35-2026

**Date de convocation** : 08 juin 2026

**Membres du conseil communautaire** : 31

**En exercice** : 31

**OBJET : Installation d'un dispositif de vidéoprotection contre les incendies sur le territoire du Nebbiu-Conca d'Oru – recherche de financement**

L'an deux mil vingt-six et le quinze juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Oletta sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LECCIA.

**Secrétaire de séance : Monsieur Christian TOMI**

**Présents : 23** : BERNARD Gérard, CASALE Philippe, CASANOVA Jean-Noël, CHAUBON Jean-Philippe, CHIARELLI Joseph, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIANNECCHINI Sébastien, GREGOHA Joseph, GUARDINI Virginie, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, LUCIANI Cyril, MARCHETTI Etienne, MORI Pierre-François, OLMETA Claudy, PONZEVERA Juliette, QUILICI Sylvie, SALICETI Marie-Ange, SANTONI Virginie, TERAMO Alexandra, TOMI Christian, VINCENTI Antoine

**Représentés : 8** : ARENA Jean-Baptiste par BERNARD Gérard ; CAMPOCASSO Jean-Marc par SALICETI Marie-Ange ; CHERUBINI Ange par GUARDINI Virginie ; COSTA Paul par TERAMO Alexandra ; FICAJA Pascale par LUCIANI Cyril ; GIACOMONI Paul-Noël par CHAUBON Jean-Philippe ; GIANCILY Yves par FLORI Claude ; MAROSELLI Dominique par MARCHETTI Etienne

Monsieur le Président expose que suite à des réunions de concertation avec les services de la Gendarmerie Nationale, des Sapeurs-pompiers et des instances du Syndicat Mixte du Grand Site de la Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – Golfe de Saint-Florent, il convient de réaliser un projet d'installations de caméras de vidéoprotection sur des points stratégiques du territoire.

Ce dispositif vise à :

- Assurer une surveillance continue des zones sensibles ;
- Permettre une détection rapide des départs d'incendie ;
- Optimiser les investigations dans la lutte des incendies criminels ;
- Contribuer à la dissuasion des comportements à risque.

Les enjeux pour le territoire sont :

- La préservation du patrimoine naturel ;
- La protection des populations et des biens ;
- La réduction de l'impact des incendies ;
- Le renforcement des moyens de sécurité publique.

Il s'agit d'un système de vidéoprotection autonome alimenté par énergie solaire et doté d'une connectivité 4G, permettant un déploiement rapide sur des sites isolés ou non raccordés au réseau électrique.

Cette solution présente des avantages particulièrement pertinents pour notre EPCI :

- Mobilité avec possibilité de redéploiement selon les besoins ;
- Qualité d'image 4MP avec fonctions d'analyse intelligente (détection d'intrusion, classification humain/véhicule) ;
- Accès distant sécurisé via logiciel NVMS et application mobile ;
- Consultation en temps réel et exploitation des enregistrements.

Dans le but de réaliser cette opération, Monsieur le Président propose le plan de financement suivant (pour un montant total HT de 99 647,75 €) :

- **Fonds vert (Etat) : 79 718,20 euros (80 %) ;**
- **Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru : 19 929,55 euros (20 %).**

Il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir valider ce plan de financement.

*Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire*

### **DECIDE**

**D'APPROUVER** le plan de financement proposé ;

**DE SOLLICITER** une aide financière à hauteur de 80 % auprès de l'état au titre du fonds vert ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à effectuer au nom et pour le compte de l'EPCI toutes les démarches nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président  
Jean-Pierre LECCIA



Pour copie conforme